



PAROLE DE LOUP - RAPPORT D'ACTIVITES 2024



organisation et encadrement : Tristan Bay / contact : animation@ferus.org



Avec le
soutien de



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Plan national d'actions loup
et activités d'élevage

Le programme Parole de Loup



Echanger



Questionner



Sensibiliser



Présentation du programme

- Programme d'**information** et de **sensibilisation** du grand public sur la présence du loup au sein du territoire français, les mesures du Plan National d'Actions Loup et activités d'élevage (PNA 2024 -2029) et sur le rôle et les comportements des chiens de protection.

- **Existe depuis 2015**

- Repose sur l'engagement de **bénévoles** préalablement **formés** par l'association FERUS et **encadrés** sur l'ensemble de l'action

Objectif général :

- Contribuer à une meilleure acceptation du loup en France

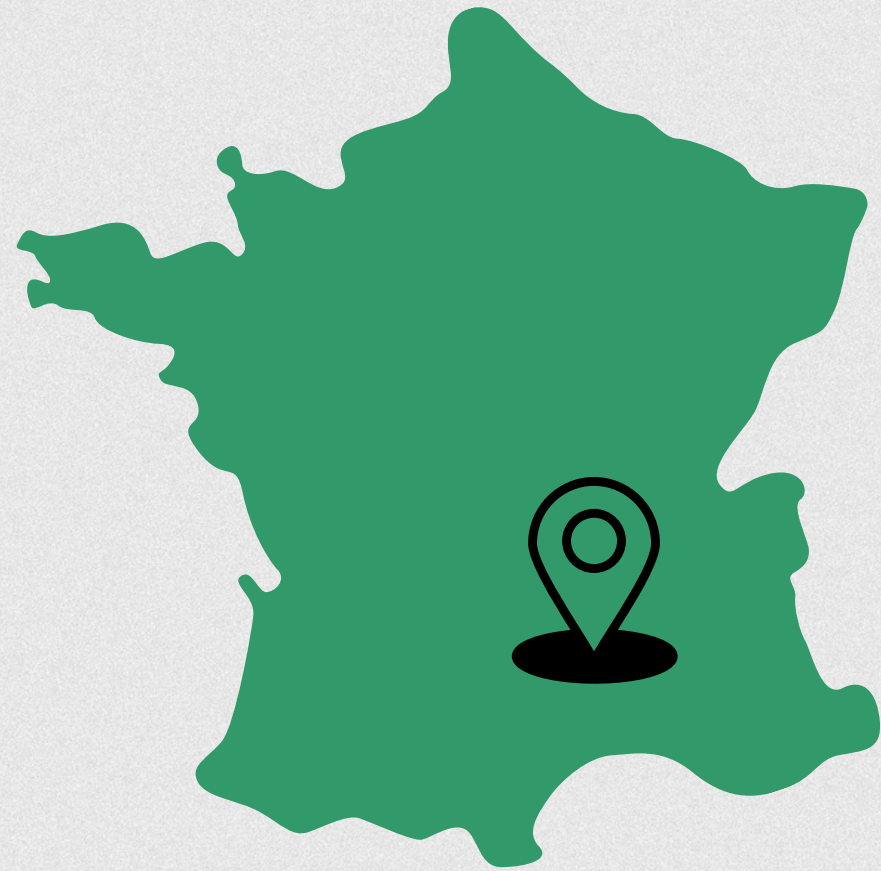
Objectifs opérationnels :

- **Recueillir le ressenti** des habitants et des gens de passage
- Apporter une **information de qualité** sur le loup et les chiens de protection dont les sources sont vérifiables
- **Répondre aux interrogations/ inquiétudes** du public



Territoire d'action

- 9 départements prospectés en 2024



6 sessions d'une semaine

Alpes-de-Haute-Provence (04)

Hautes-Alpes (05)

Drôme (26)

Isère (38)

Lozère (48)

Vaucluse (84)

+ incursions d'une ou deux journées (sessions spéciales) dans le **Var (83)**,
les Bouches-du-Rhône (13) et pour la première fois, en **Ardèche (07)**



Les bénévoles

- Equipe de trois bénévoles par session (2 personnes pour les sessions spéciales), systématiquement encadrée par un intervenant FERUS.

17 bénévoles, 1 administrateur et 2 salariés investis en 2024 !

- Profils variés : étudiants, majoritairement dans des formations en lien avec la nature, à la recherche d'une (première) expérience de terrain/ actifs ou retraités souhaitant donner de leur temps pour une cause qui leur tient à cœur (dont une éleveuse située en zone loup !)

- Engagement d'une à deux semaine(s), nourris et logés

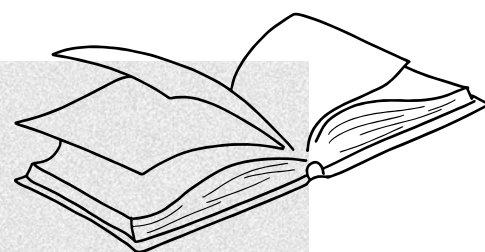
FORMATION DES BENEVOLES :

En amont de la mission :

- Documents, vidéos et lien du MOOC Grands Prédateurs (formation en ligne)
- Visioconférence sur le loup, les chiens de protection et le déroulé de la mission avec le coordinateur loup de FERUS et l'encadrant du programme
- Visioconférence sur les chiens de protection et sur la situation actuelle des grands prédateurs en France par les DREAL coordinatrices des PNA Ours-Loup-Lynx

Pendant la mission :

- Formation par l'encadrant à l'arrivée des bénévoles, passage en revue du questionnaire utilisé et des questions les plus fréquentes
- Livres et documents à disposition au gîte
- Petit temps d'animation au gîte
- Une fiche "chiffres et informations clés" à disposition avec eux sur les marchés
- Une sortie-terrain/semaine avec un accompagnateur montagne



Origine géographique des bénévoles

En 2024 :

- Aude
- Loire-Atlantique
- Paris
- Haute-Garonne
- Maine-et-Loire
- Bas-Rhin
- Drôme

- Isère x 2
- Bouches-du-Rhône
- Tarn
- Ardèche x 2
- Oise
- Saône-et-Loire
- Var
- Belgique



Actions

- Réalisation d'un **questionnaire et échanges** avec les habitants et les gens de passage sur les marchés, manifestations locales ;
- **Diffusion de plaquettes d'information sur le loup et les chiens de protection** pour diffusion massive de l'information, chez les commerçants mais aussi aux passants dans les rues ;
- **Animations naturalistes ou tenues de stand sur le thème du loup et des chiens de protection** dans des campings, lieux touristiques ou parcs zoologiques ;
- **Sensibilisation sur les bons comportements à adopter face aux chiens de protection des troupeaux** aux départs des sentiers de randonnées (en lien avec le programme Parole de Patou)

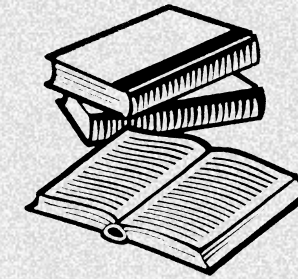


Semaine type des bénévoles

Réalisation des questionnaires :
3 demi - journées



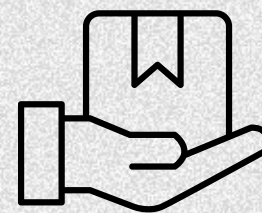
Animation/ tenue de stand :
Ponctuellement



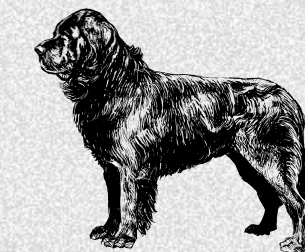
Randonnée naturaliste :
1 journée



Distribution de flyers :
4 demi - journées



Sensibilisation aux chiens de protection (Parole de Patou) :
1 demi-journée



Le questionnaire Parole de Loup



Le questionnaire :

- **Questions portant sur :**

- Le regard de l'interrogé sur la présence du loup en France
- Une éventuelle inquiétude vis-à-vis de la présence du loup
- La connaissance des mesures mises en place dans le cadre du Plan National d'Actions Loup et activités d'élevage (PNA 2024 - 2029) : Indemnisations des pertes / Financement des moyens de protection des troupeaux / Tirs létaux réglementaires et le regard de l'interrogé sur ces mesures
- **Réponses ensuite renseignées en ligne (Google Forms) permettant une analyse simple des données récoltées.**



1er temps :

Récolter les avis sans influencer les participants

2nd temps :

Apporter une information de qualité dont les sources sont fiables et vérifiables (déconstruire les idées reçues...)

Les marchés et lieux concernés

En 2024, présence sur 17 marchés différents :

- **Lozère (48)** : Sainte-Enimie (Gorges du Tarn), Mende, Florac
- **Vaucluse (84)** : Bédoin, Sault, Nyons
- **Alpes-de-Haute-Provence (04)** : Barrême, Digne-les-Bains, Forcalquier, Barcelonnette
- **Hautes-Alpes (05)** : Guillestre, L'Argentière-la-Bessée
- **Drôme (26)** : La Motte Chalancon, Die, Châtillons-en-Diois
- **Isère (38)** : La Mûre, Lus-la-Croix-Haute



Les sondés (1)

- Interrogation aléatoire des passants, tout âge et sexe confondus.
- **388 questionnaires réalisés** et des heures d'échanges avec les passants
- **Département d'origine demandé pour un classement simplifié des sondés :**
 - Habitant en zone loup = département où des zones de présence permanente (ZPP) « meutes » sont établies (sur la base des données OFB 2023) : Région PACA (Vaucluse, Var, Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence) et départements suivants : Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie, Jura, Lozère.
 - Autres départements
 - Pays étrangers



Les sondés - provenance (2)

- 207 répondants sur 388 proviennent de départements concernés par la présence de meutes de loup, soit 53,35 %.
 - 149 répondants proviennent des départements « Autres », soit 38,40 %
 - 29 participants, soit 7,47 %, proviennent d'un autre pays, le plus souvent la Belgique, l'Allemagne ou les Pays-Bas.
 - 3 données sont manquantes pour ce paramètre.
- => **Parole de Loup** touche autant les locaux que les gens de passage dans les départements concernés par l'action.

Tableau de la répartition des sondés habitant en "zone de présence permanente (ZPP) meute"

Départements « zone loup »	Nombre de sondés
04	37
05	11
06	10
13	17
26	33
38	32
39	2
48	24
73	3
74	3
83	9
84	26
Total :	207

Les sondés âge et sexe (3)

Diagramme de la répartition des sondés par sexe

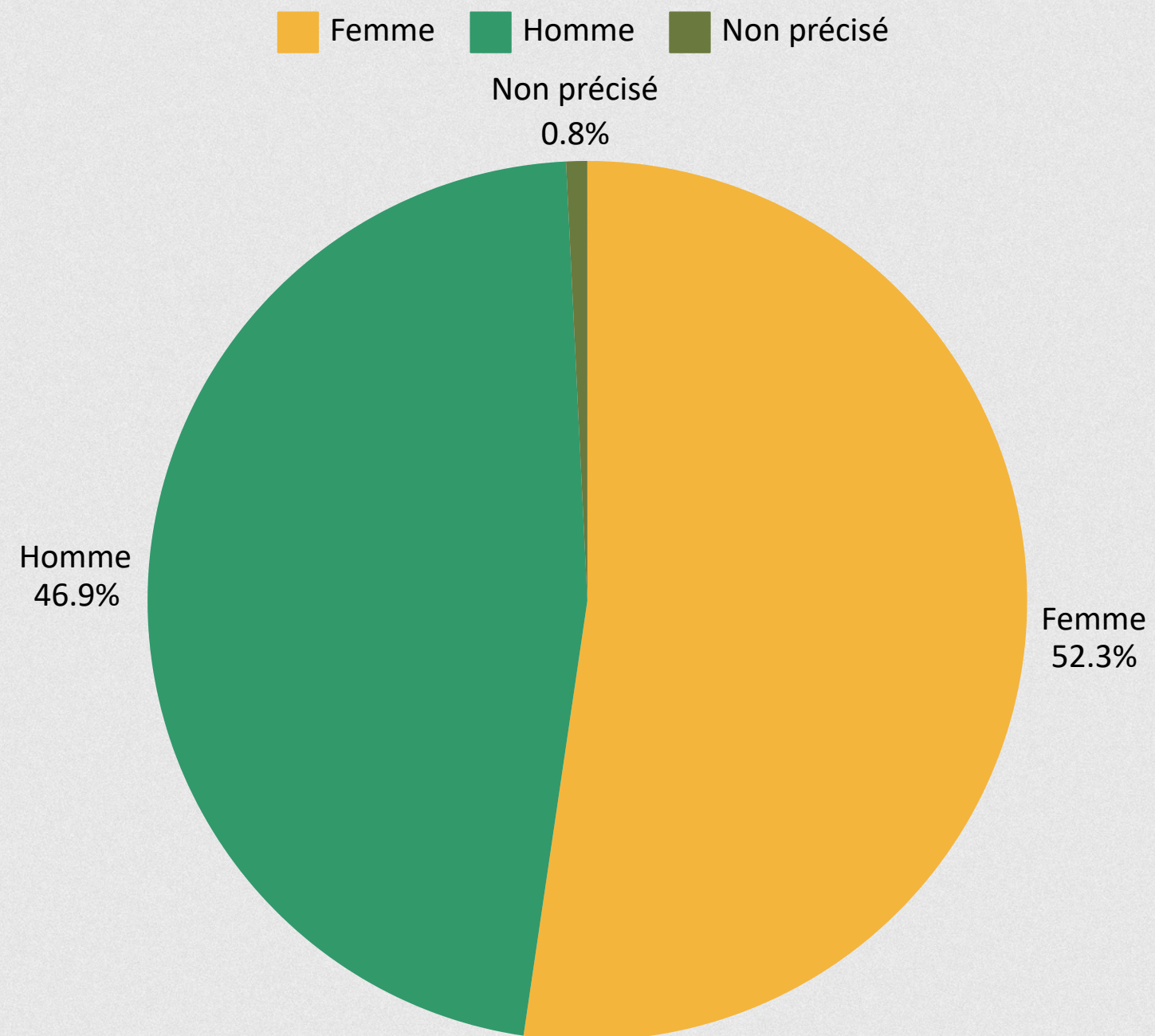
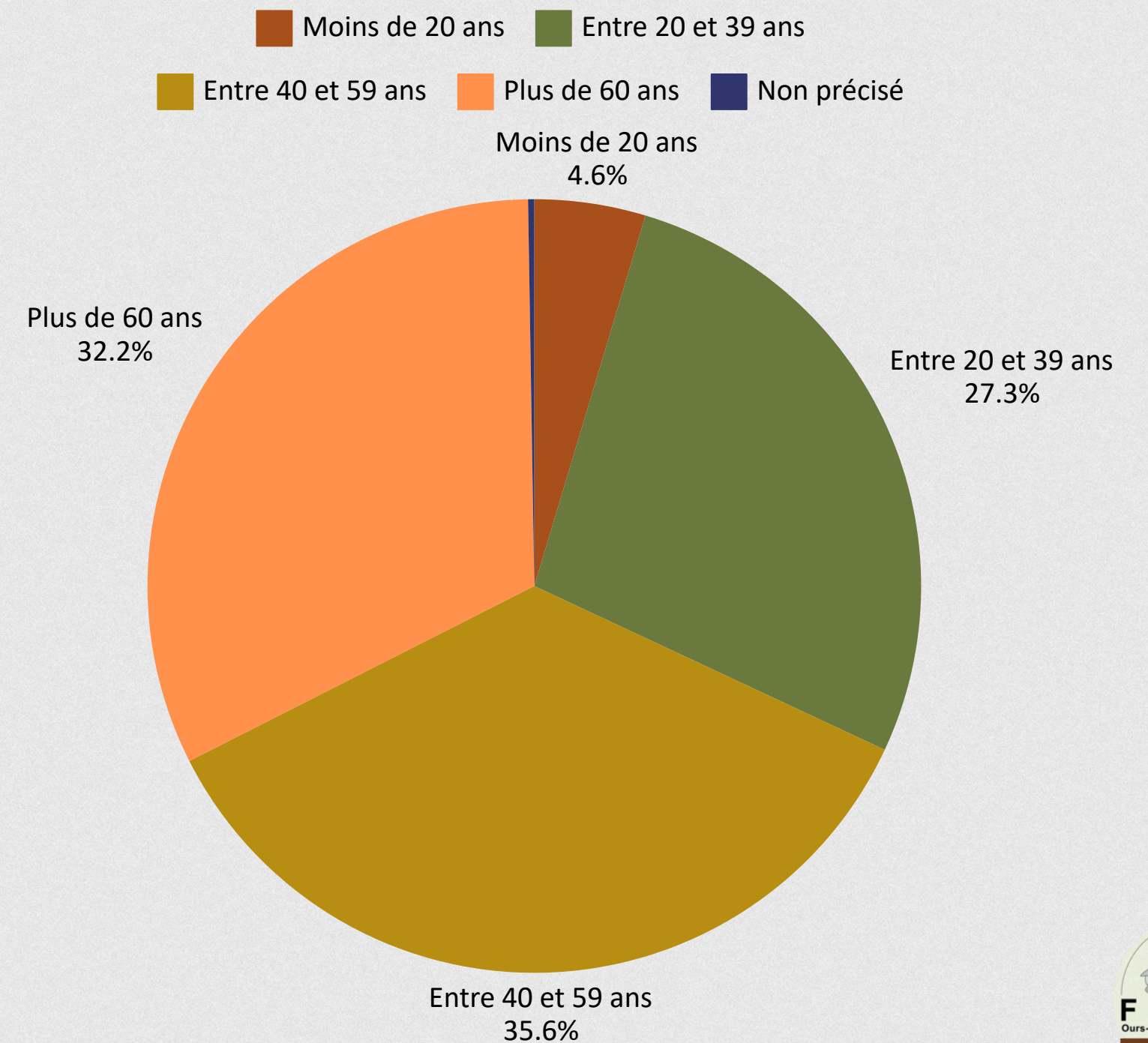
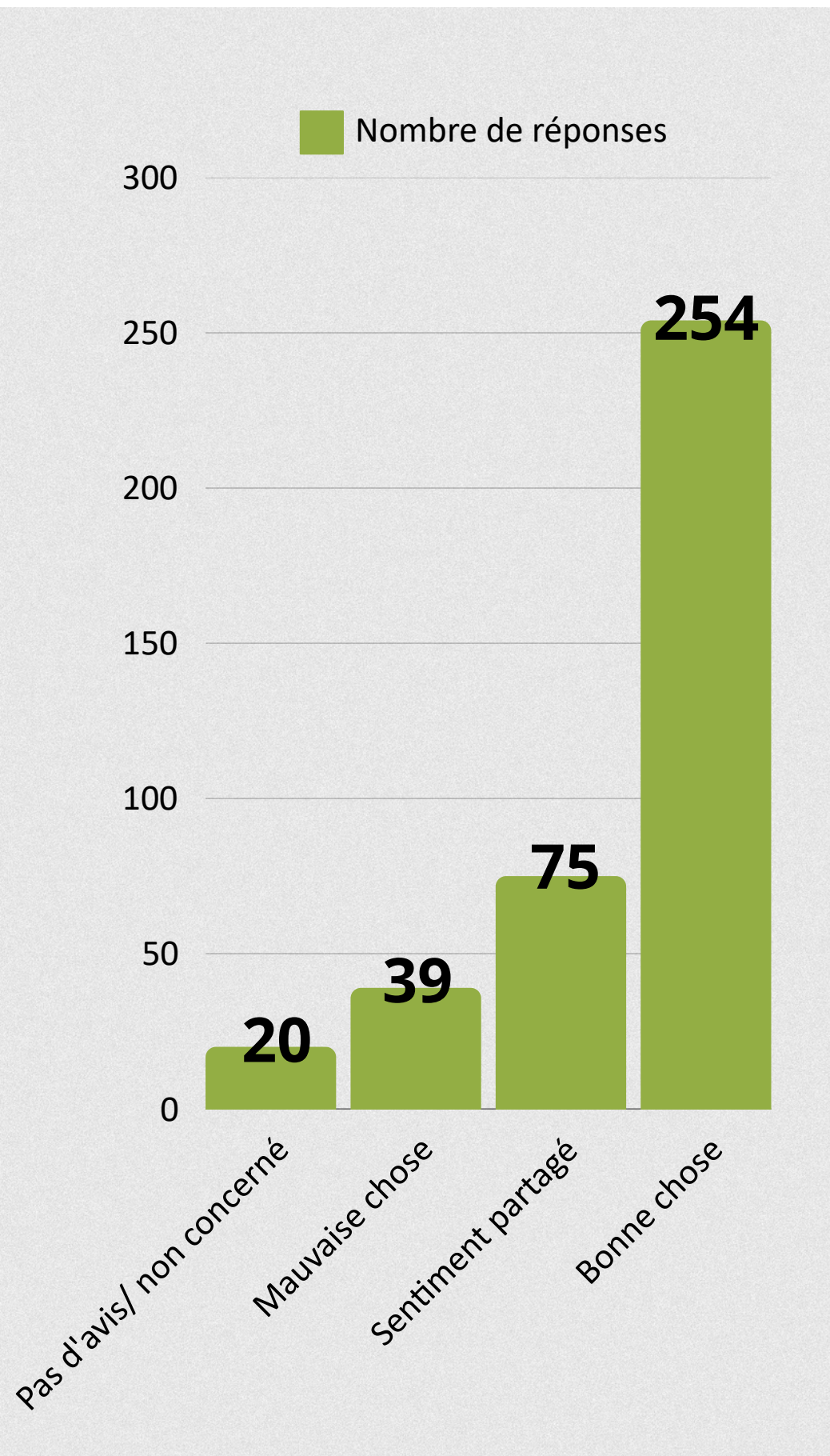


Diagramme de la répartition des sondés par tranches d'âges





Graphique de l'avis des interrogés sur la présence du loup en France

Question 1 : Le loup est de retour naturellement en France depuis 1992 et poursuit son expansion, qu'en pensez-vous ?

- **Les répondants sont majoritairement favorables à la présence du loup (65,46 %) :**

Les arguments en sa faveur revenant le plus sont :

- Importance de l'espèce pour la biodiversité et rôle dans l'écosystème (prédateur = rôle de régulation)
- Espèce présente avant l'Homme
- Il fait partie du patrimoine naturel à conserver
- Animal comme un autre, à sa place

- **19,33 % des répondants sont partagés :**

- Importance de l'espèce pour la biodiversité et rôle dans l'écosystème
- Il fait partie du patrimoine naturel à conserver
- Impacts du loup sur le pastoralisme.

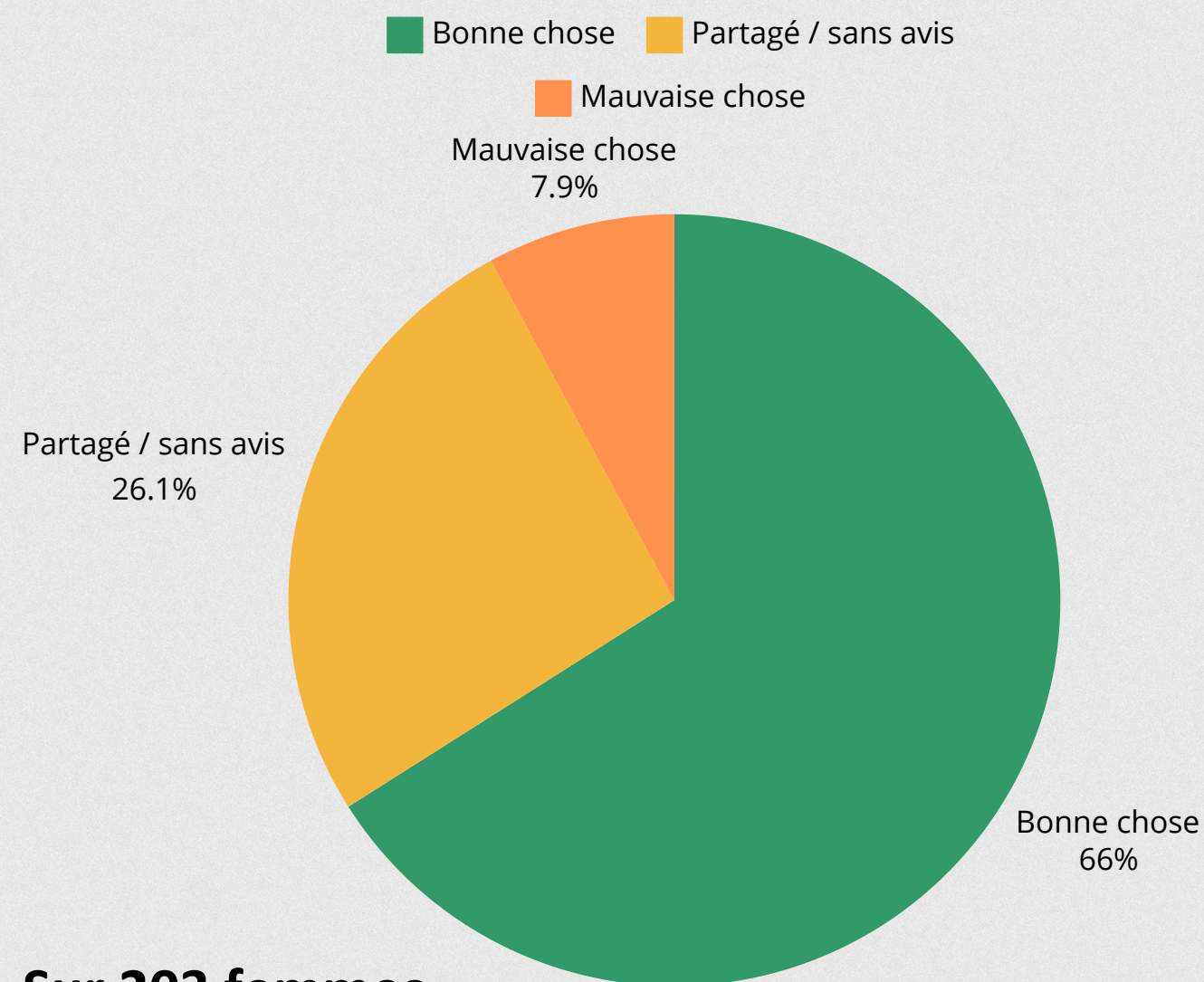
- **10,05 % se déclarent opposés à la présence du loup :**

- Impacts du loup sur le pastoralisme
- Dangereux pour l'humain/ peur du loup

• **Environ 84 % des répondants au questionnaire estiment donc que le loup a sa place sur le territoire Français (ce qui ne les empêche pas d'avoir conscience des problématiques engendrées pour le monde de l'élevage).**

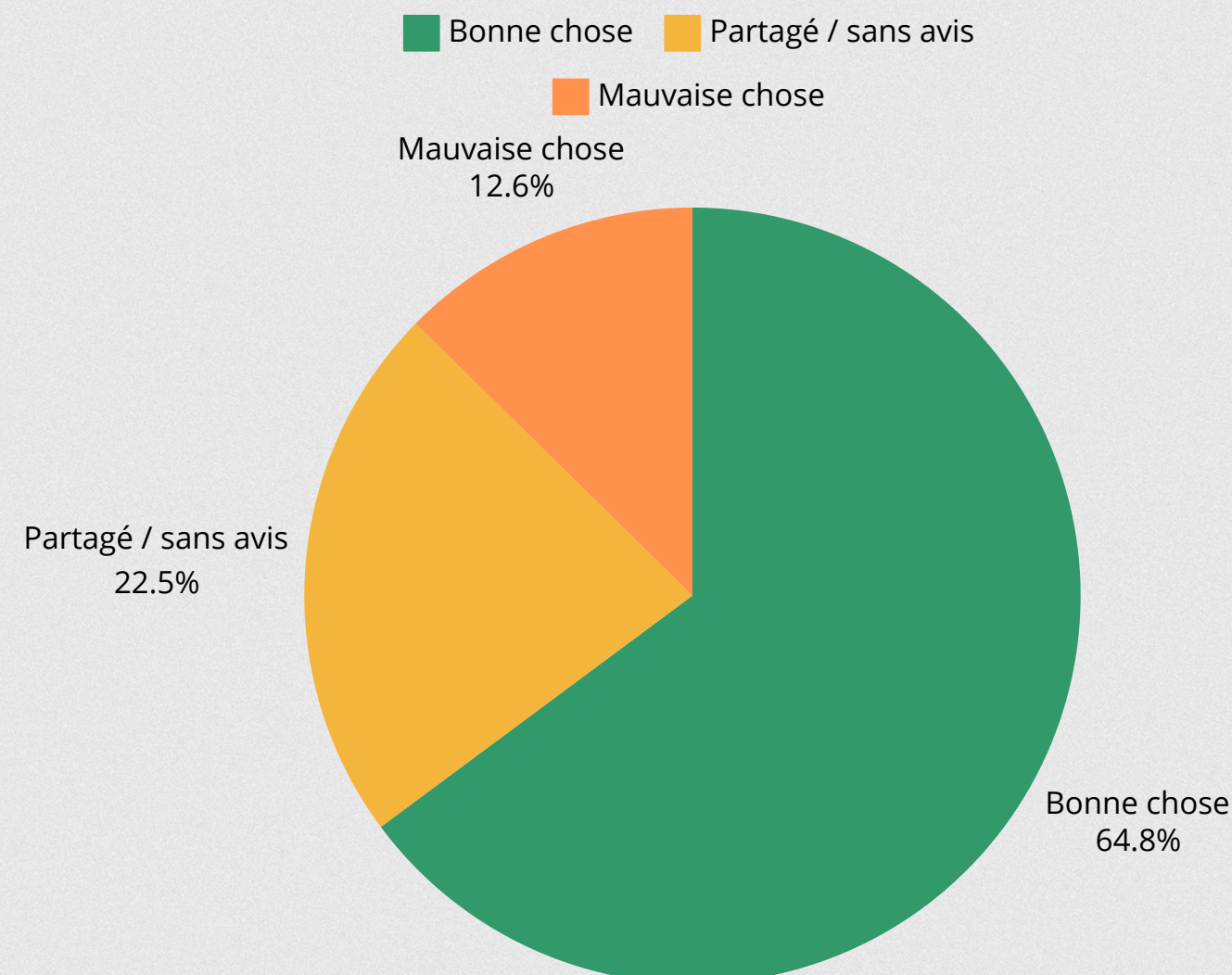
L'avis des sondés sur la présence du loup en fonction du sexe

Diagramme des avis des femmes sur la présence du loup en France



Sur 203 femmes interrogées

Diagramme des avis des hommes sur la présence du loup en France



Sur 182 hommes interrogés

Bien que le nombre de sondés hommes et femmes diffère de 21 données*, il est possible de constater que globalement **l'avis des hommes et des femmes reste similaire sur la présence du loup en France.** Une moyenne de 65,4 % s'accorde à dire que la présence de l'espèce en France est une bonne chose. **Il n'y a donc pas ou peu de corrélation entre le sexe du sondé et son avis sur la présence du loup en France.**

* résultats non représentatifs

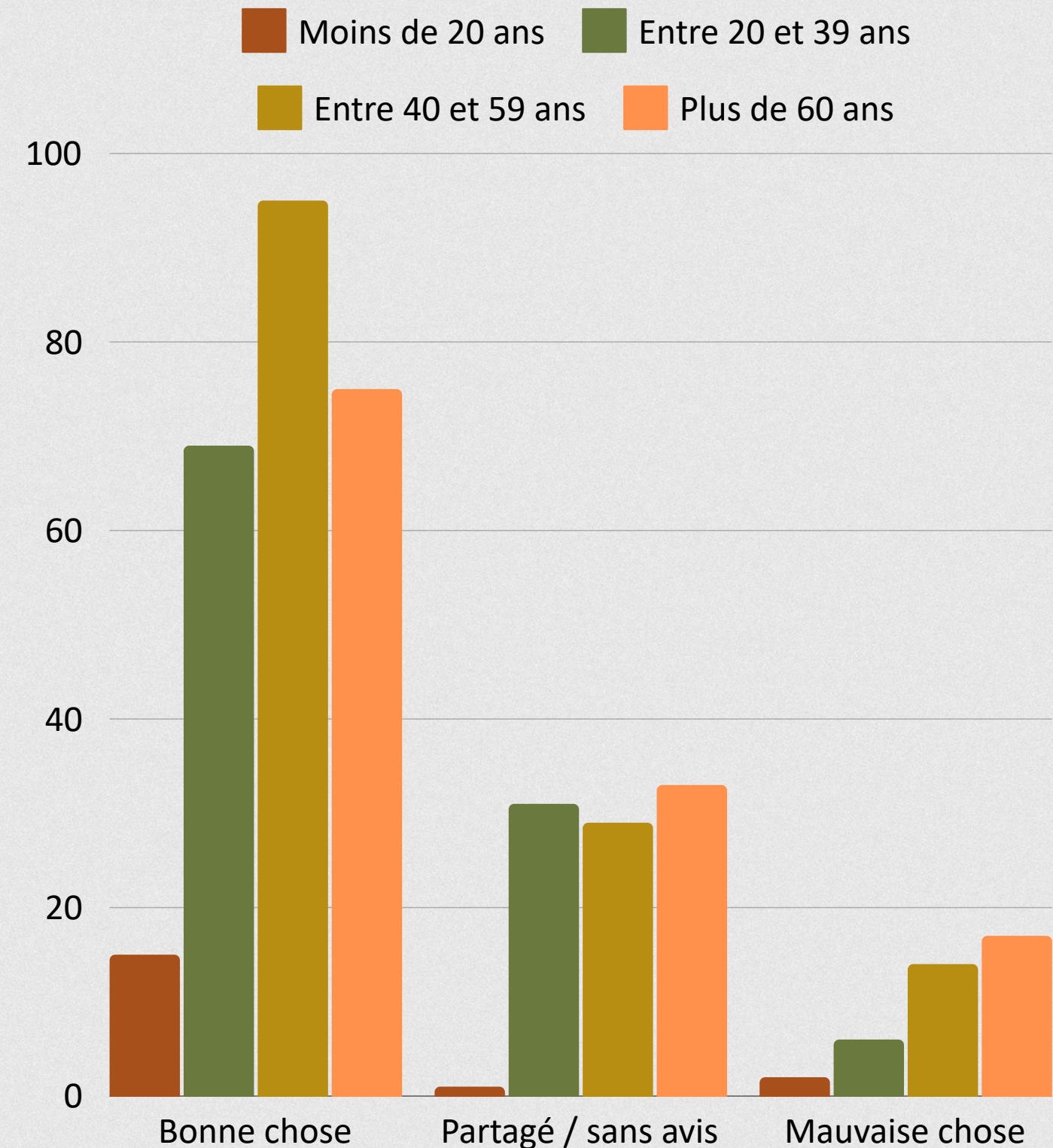
L'avis des sondés sur la présence du loup en fonction des tranches d'âges

Bien que le nombre de sondés par tranche d'âge diffère*, il est possible de constater que globalement, **l'ensemble des tranches d'âge pense que la présence du loup en France est une bonne chose.**

Il n'y a donc pas ou peu de corrélation entre la tranche d'âge de l'interrogé et son avis sur la présence du loup en France.

** résultats non représentatifs*

Graphique de l'avis des interrogés sur la présence du loup en France par tranche d'âge



L'avis des sondés sur la présence du loup en fonction du département

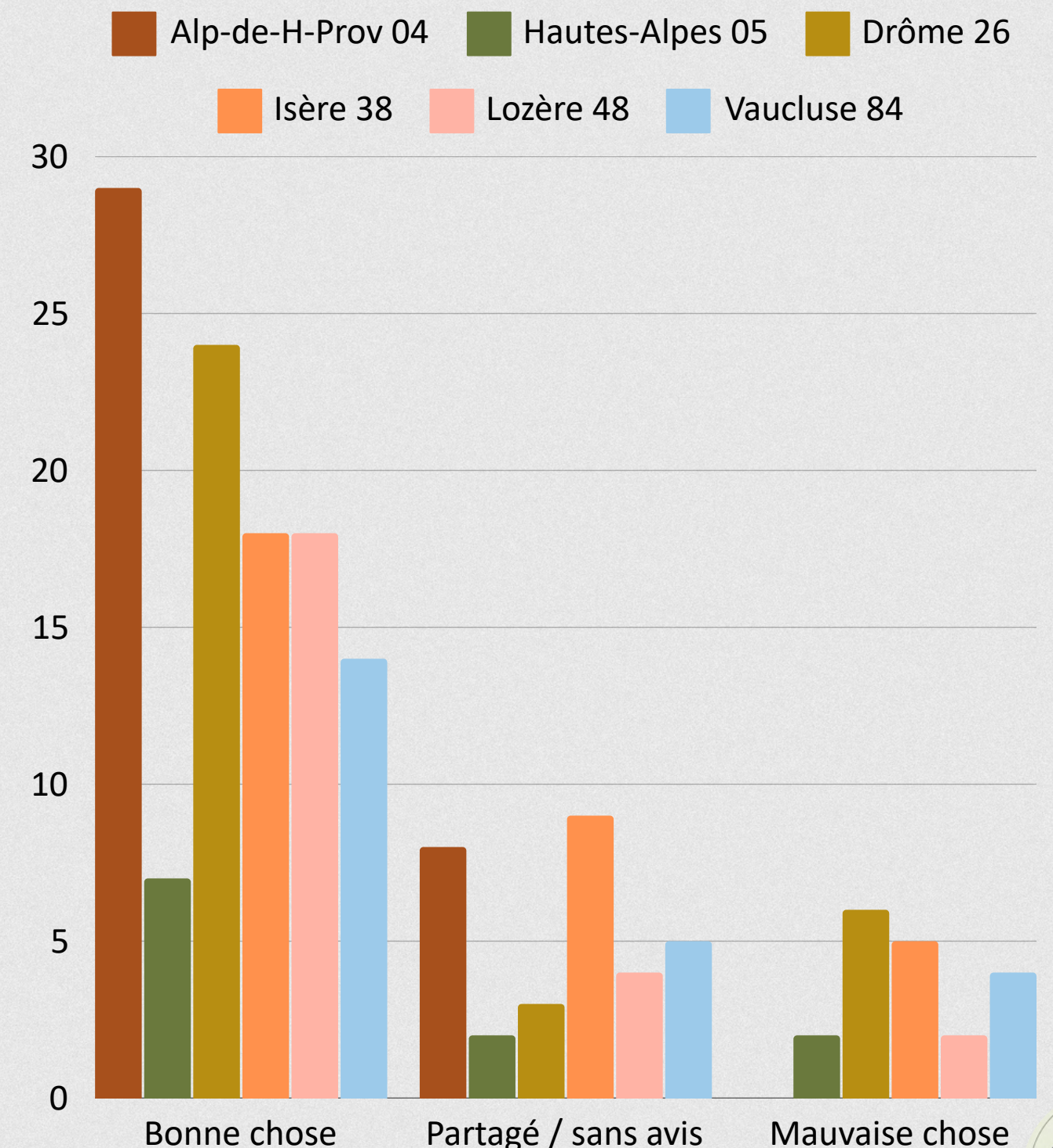
Précisions : L'interprétation de ces données a été faite sur le département d'origine des interrogés. Par exemple, l'avis d'un homme questionné dans le Vaucluse mais habitant en Lozère, a compté pour ce dernier département, qui correspond à son département d'appartenance et d'origine. L'avis des touristes et habitants d'autres départements que le 04, 05, 26, 38, 48 et 84 n'a donc pas été pris en compte dans ce calcul.

Bien que le nombre de sondés par département diffère*, il est possible de constater que globalement **l'avis des interrogés par département reste grandement favorable à la présence du loup en France (bonne chose)**. Il est toutefois intéressant de souligner que 43,7 % des sondés sont partagés ou opposés à la présence du loup dans le département de l'Isère (28,1 % des interrogés sont partagés), soit une part plus importante que sur les autres départements. En revanche, alors que le département du 04 est celui avec le plus de sondés (37 avis) et l'un de ceux où le loup est de retour depuis le plus longtemps, aucun avis ne témoigne que la présence de l'espèce est une mauvaise chose.

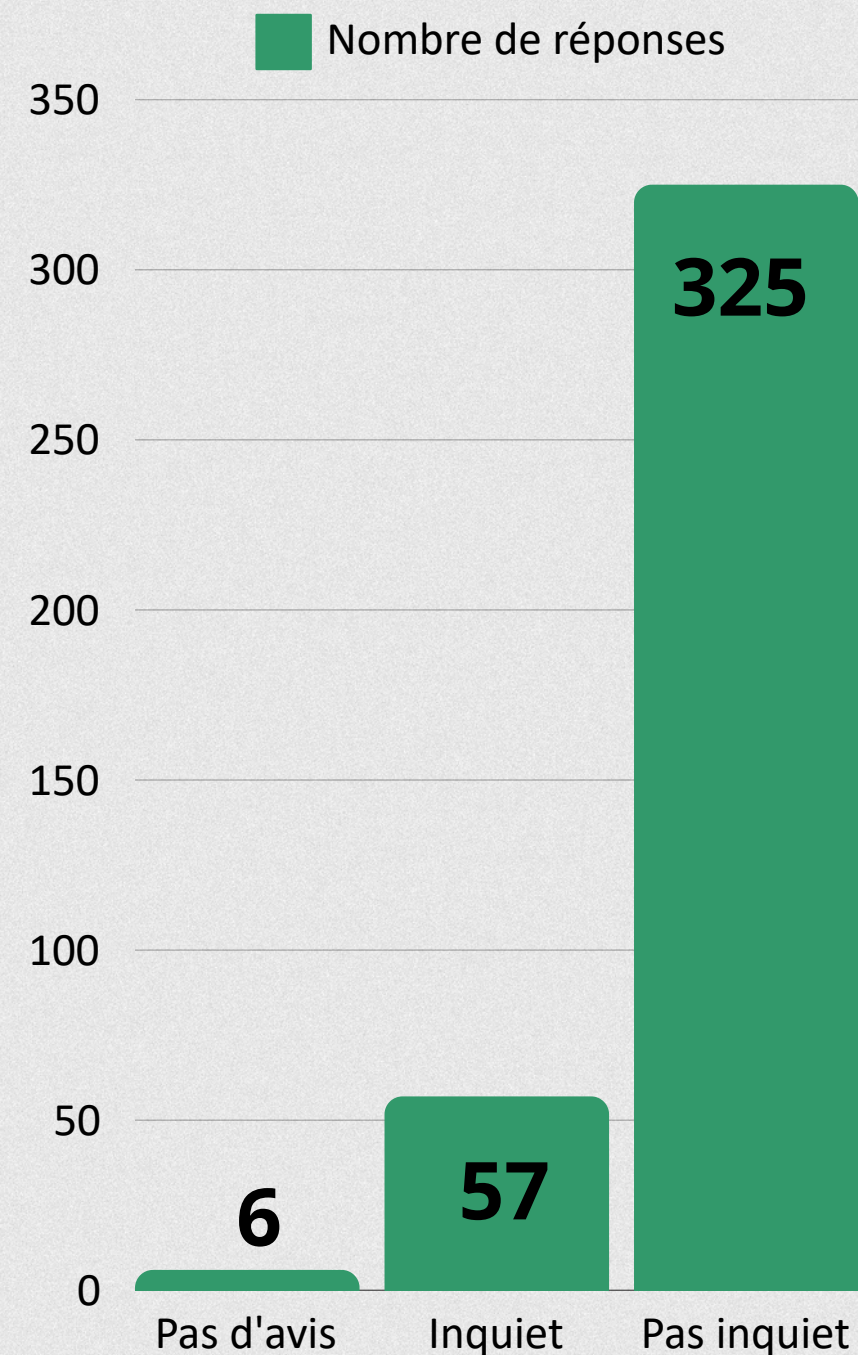
Au vu de l'échantillon des données collectées, il est possible d'indiquer qu'il n'y a donc pas ou peu de corrélation entre le département du sondé et son avis sur la présence du loup en France.

** résultats non représentatifs*

Graphique de l'avis des interrogés sur la présence du loup en France par département



Question 2 : Vous êtes sur un territoire où le loup est présent, cela vous inquiète-t-il ?



Graphique de l'avis des interrogés sur la crainte potentielle du loup

- Une large majorité de sondés (83,76%) ne voient pas le loup comme un danger potentiel

Les arguments revenant le plus sont :

- Animal craintif, discret et n'attaquant pas l'Homme
- Ce n'est pas un sujet auquel les personnes pensent
- Plus peur des chiens de protections que des loups

- Parmi les personnes que le loup peut inquiéter (14,69%), cela concerne surtout des situations particulières, notamment peur pour les enfants, les chiens de compagnie, en cas de blessure... face à une meute, un loup blessé, affamé, la nuit...

Une peur souvent animée par une certaine méconnaissance de l'espèce.

Question 3a : Parmi les mesures mises en place par l'Etat pour accompagner les éleveurs, la première correspond à l'indemnisation des pertes. Connaissez-vous cette mesure ?

- **60,82 %** des personnes interrogées connaissent le principe d'indemnisation dans les grandes lignes, ou en ont entendu parler (236 personnes)
- La majorité des participants estiment que c'est une bonne chose, que c'est normal. (**Plus de 72 %**)

Les avis principaux des interrogés sur la mesure :

- Certains répondants sont **hostiles au fait que l'on utilise l'argent de l'Etat pour indemniser les éleveurs**, que les **montants sont trop élevés** et qu'il faut **se méfier des abus** (**33 avis**)
 - Certains interrogés jugent cette **mesure pas suffisante** (cela ne compense pas la souffrance de l'éleveur et ses contraintes de travail) (**21 avis**)
 - Pour certains, **l'indemnisation des pertes doit avoir comme prérequis la mise en place de moyens de protection des troupeaux** (**13 avis**)
 - **13 avis** évoquent des **doutes sur la bonne mise en place de ces aides par l'Etat**
 - Enfin, **11 avis** sont **favorables à la mesure à condition qu'elle permette d'éviter les tirs de loup et les destructions illégales**



Question 3b : La deuxième mesure consiste en un financement des moyens de protection des troupeaux. Connaissez-vous certains de ces moyens ?

- **70,88 %** des répondants connaissent au moins une mesure de protection.
(**275 personnes**)
- La mesure la plus connue correspond à **l'usage des chiens de protection**, notamment les Patou, vient ensuite **la présence de filets et clôtures de protection**, suivis de **la présence humaine (berger et aide-berger)**, à laquelle les gens ne pensent pas forcément en répondant. Certains interrogés ont également abordé **les dispositifs d'effarouchement**.
- Si beaucoup de répondants connaissent des mesures de protection, peu sont au courant du financement par l'Etat.
- La grande majorité des répondants sont favorables au financement de ces mesures.
(**262 personnes, soit environ 67,50 %**)



- Une partie souligne quand même les difficultés que peuvent engendrer les chiens de protection (**Plus de 4 %**)
- Certaines personnes ont plutôt une mauvaise image du financement de ces mesures en raison de leur coût (**Moins de 5 %**). Parmi elles, certaines pensent que cette charge devrait revenir aux éleveurs.

Question 3c : La troisième mesure prise par l'Etat correspond au prélèvement d'une partie de la population de loup malgré son statut d'espèce strictement protégée. En 2024, 209 loups pourront être abattus sur une population estimée à environ 1.000 individus, soit environ 20%.

Connaissez-vous ce dispositif ? Et qu'en pensez-vous ?

- **A l'inverse des deux premières mesures, une majorité de répondants ne connaît pas cette mesure (247 personnes, soit 63,66 %).**

Ils sont au courant que le braconnage existe mais pas que des tirs légaux de loups sont autorisés.

- **53,51 % des répondants sont plutôt ou totalement opposés à cette mesure :**

- volonté de préserver le vivant et nous adapter à la nature qui nous entoure,
- quota trop élevé par rapport à l'état actuel de la population,
- priorité à la protection des troupeaux et des mesures non létales (tirs d'effarouchement...),
- tirs en dernier recours et uniquement en situation d'attaque,
- manque de cohérence avec la volonté de protection de l'espèce, l'indemnisation des pertes et le financement des moyens de protection.

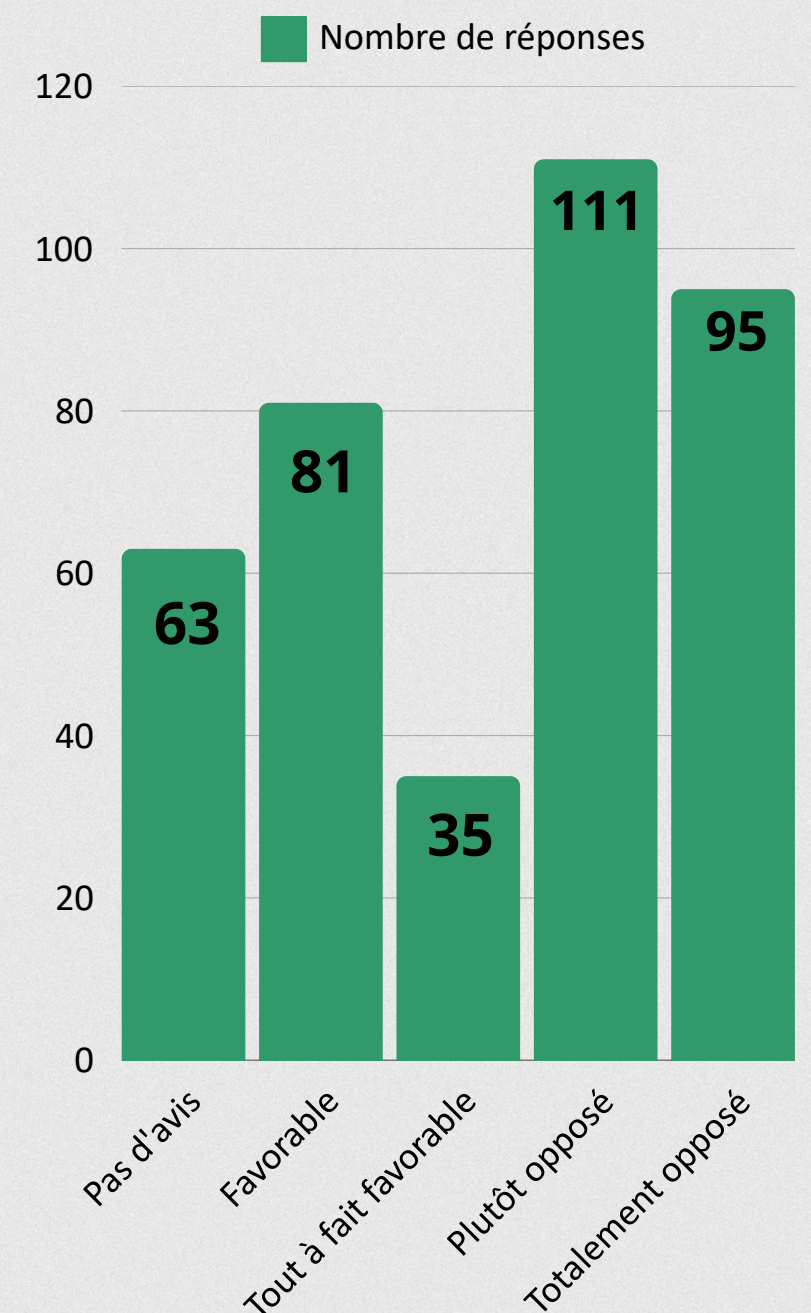
A noter qu'une partie des répondants ont témoigné d'une opposition à la chasse de manière générale.

- **30,13 % des répondants y sont plutôt ou tout à fait favorables (9,09 % pour tout à fait favorable) :**

- régulation du loup nécessaire,
- mesure acceptable uniquement si cela ne nuit pas à la viabilité de la population
- volonté d'éradiquer à nouveau le loup car l'espèce représenterait un danger pour l'Homme et les troupeaux.

- **16,24 % n'ont pas d'avis, estimant souvent qu'ils manquent d'éléments pour répondre.**

Graphique de l'avis des interrogés sur les tirs de loups en France

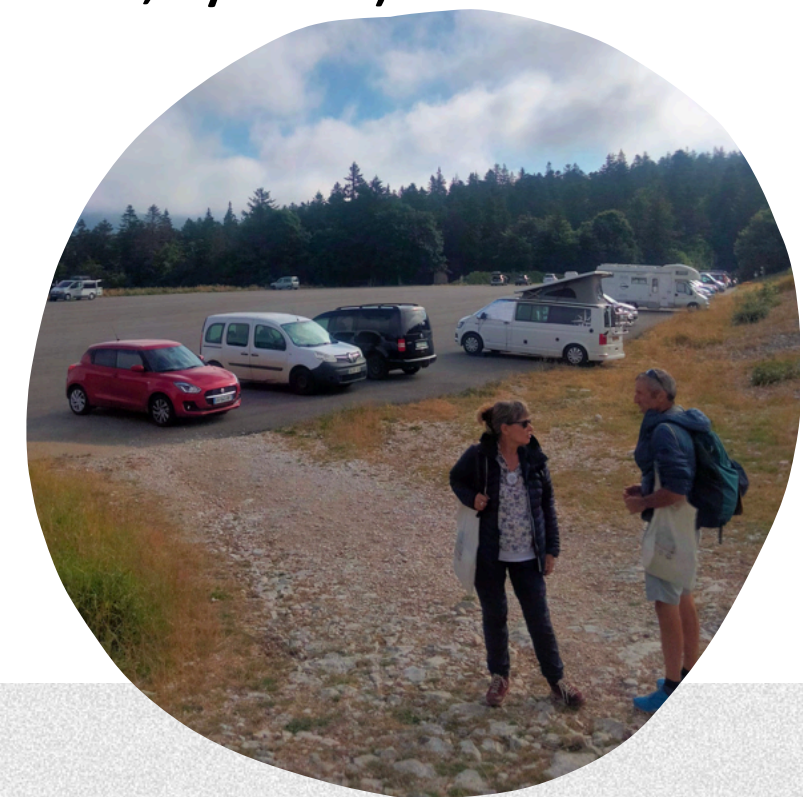


Temps d'échanges à la suite du questionnaire

- Temps d'échanges proposés à la suite du questionnaire aux répondants ;

Thématiques les plus souvent abordées (logiquement en lien avec le questionnaire) :

- **Les bons gestes à adopter vis-à-vis des chiens de protection** des troupeaux
- **La situation du loup en France** et celle des autres grands prédateurs (ours, lynx...)
- **Le comportement du loup face à l'humain**
- **Le suivi du loup en France**
- **Le contenu du Plan National d'Actions Loup et activités d'élevage (PNA 2024 - 2029)** (indemnisations, moyens de protection, tirs)
- **L'association Ferus et ses missions**



Sources utilisées :

- Réponses basées sur des éléments factuels et des documents précis en relation : les données OFB disponibles sur l'état de la population, l'étude " Rencontres Homme-Loup" de l'OFB, le contenu du Plan National Loup, la thèse d'Oksana Grente ...



La distribution de plaquettes d'information



Le flyer loup

- Un flyer « **Le loup en France** » de 4 pages mis à jour en juin 2024 avec les derniers chiffres de l'OFB . Ce document est réalisé par l'association FERUS.
- Ce document aborde le retour naturel du loup et sa répartition actuelle en France, certains points de sa biologie et de son comportement, les mesures du Plan National d'Actions Loup et notamment les moyens de protection proposés dans ce cadre, ainsi que le programme PastoraLoup, programme de soutien aux éleveurs et bergers en zones à loups, lancé par FERUS en 1999.



LE LOUP EN FRANCE

UN RETOUR NATUREL

Le Loup gris (*Canis lupus*) a été absent du territoire national durant une soixantaine d'années. Depuis le début des années 1990, il a recolonisé naturellement une grande partie des Alpes depuis l'Italie d'où il n'a jamais disparu. Depuis peu, on assiste aussi au retour d'individus depuis la Belgique et l'Allemagne.

Une population vulnérable

Si de nouveaux territoires français sont régulièrement rejoints par des individus isolés en dispersion, l'installation de nouvelles meutes reste rare en dehors des Alpes et de la Provence.

La population de loups est bien moins importante que ce qu'elle pourrait être. En cause: les trop nombreux tirs dérogatoires autorisés par les pouvoirs publics auxquels s'ajoutent des destructions illégales dont on ne connaît pas toute la portée.

Le loup est classé «vulnérable» sur la Liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) des espèces menacées en France.

RÉPARTITION EN 2022-23

ENVIRON 1 000 LOUPS

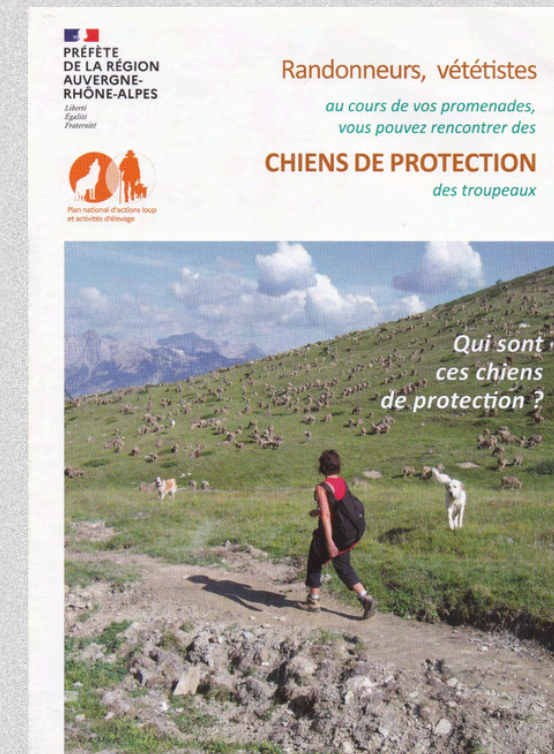
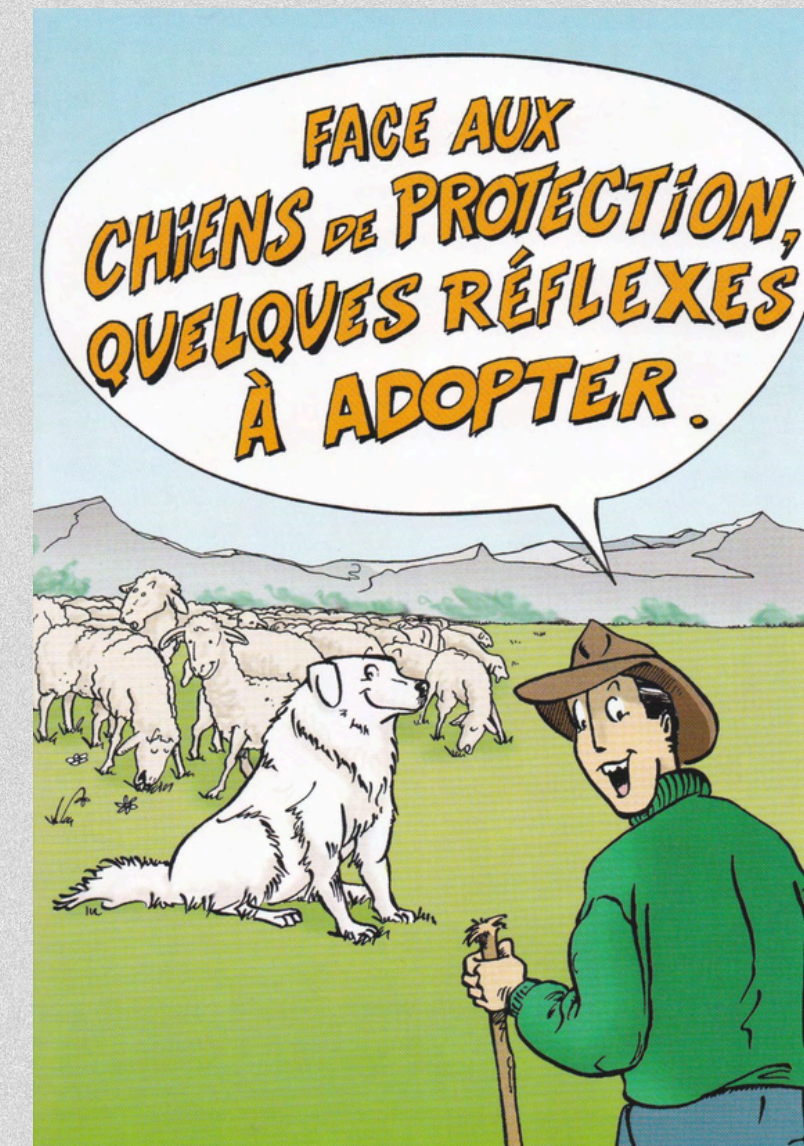
Source: OFB

Zones de présence permanente meute / couple formé
Zones de présence permanente loup(s) isolés
Zones de présence à confirmer

FERUS
Ours-Loup-Lynx Conservation
www.ferus.org

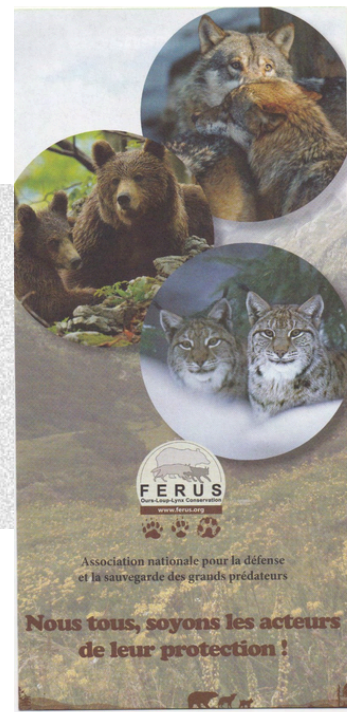
Les flyers chiens de protection

- La plaquette sous forme de BD « **Face aux chiens de protection, quelques réflexes à adopter** » à l'attention des randonneurs, cyclistes et autres usagers des zones pastorales
- Les flyers « chiens de protection » disponibles en plusieurs langues :
 - Un flyer anglais/ français
 - Un flyer multilingues (Allemand, Italien, Espagnol et Néerlandais)
- Ces documents sont réalisés et fournis par la DREAL Auvergne Rhône Alpes (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) dans le cadre de la mission Loup.



Les autres brochures

- Un livret à destination des éleveurs « Pastoraloup, programme de soutien des éleveurs en zone à loup » pour leur faire découvrir le programme d'aide mis en œuvre par l'association



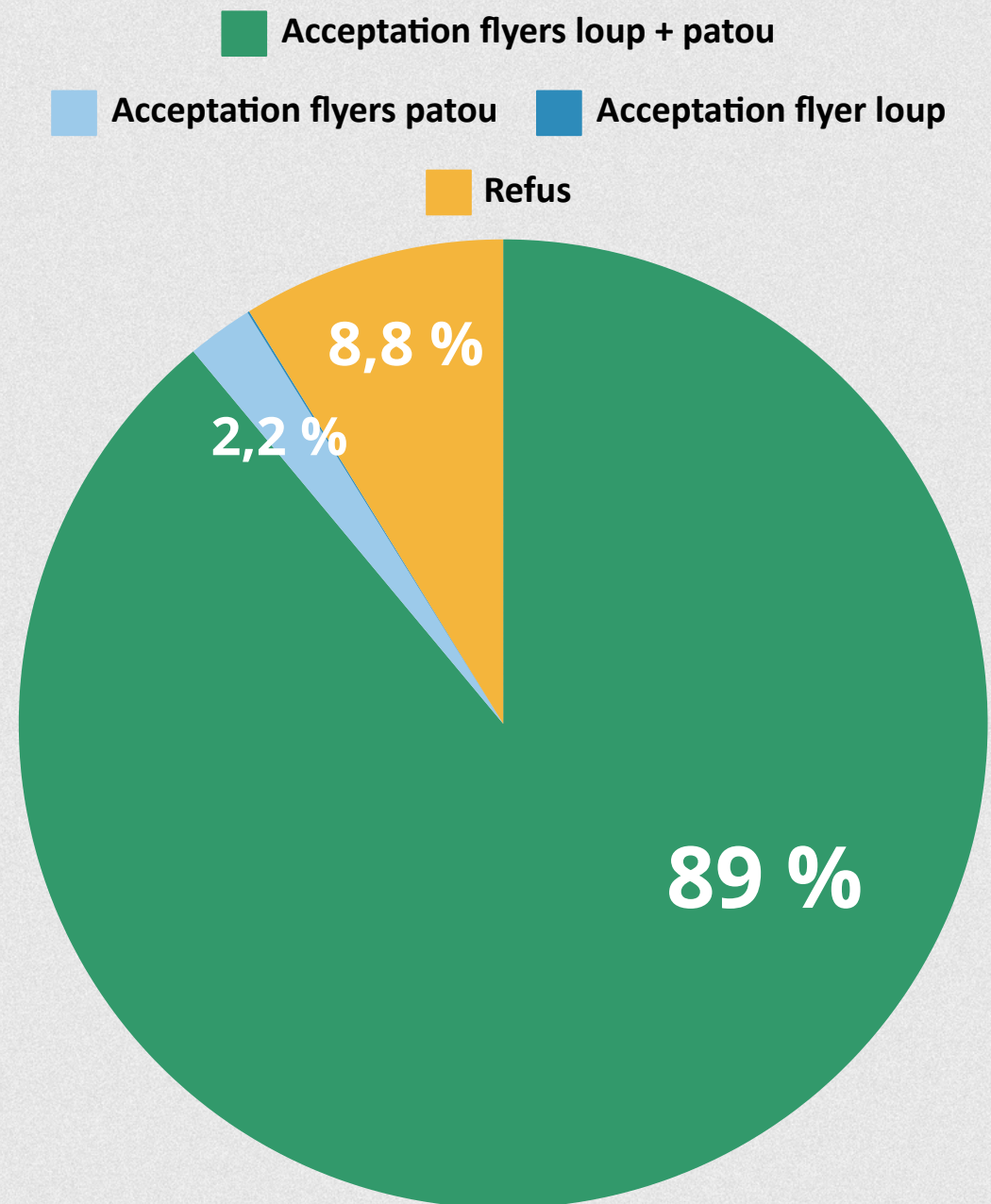
- Un dépliant de présentation de l'association FERUS et ses missions

Ces documents sont réalisés par l'association FERUS et diffusés ponctuellement aux personnes intéressées.



Bilan distribution

Diagramme du bilan de la distribution de flyers



- Environ **16 000 flyers « loup »**, **10.000 plaquettes bd**, **2.000 flyers anglais-français** et **400 multilingues** sur les « chiens de protection », **600 plaquettes de présentation de l'association** et **16 livrets du programme "Pastoraloup"** à destination des éleveurs ont été distribués.

- **1548 commerces ou lieux d'accueil (mairie, centre de vacances, offices de tourisme...)** ont été visités par les équipes Parole de Loup. Parmi ces commerces, **1377 ont accepté de prendre les deux brochures, soit 88,95 % des commerçants**. A cela il faut ajouter 7 boîtes à livres dans lesquelles de la documentation a été laissée.

- **34 commerces/lieux d'accueil (2,20%) n'ont pris que le document sur les chiens de protection**. 14 pour manque de place, 8 pour opposition au loup, 5 pour non acceptation des flyers habituellement, 4 car magasins de sport uniquement intéressés par cette thématique, 2 pour éviter les polémiques et par crainte de représailles et 1 par manque d'intérêt/ non concerné par le loup.

- **1 commerce n'a accepté que le flyer « Loup »**, par manque de place.

- Lors de cette campagne de distribution, environ **136 commerces ont refusé de prendre les deux plaquettes (8,78%)** : 86 pour non acceptation de flyers de manière générale, 41 pour manque de place, 3 pour opposition au loup, 2 pour éviter les polémiques et par crainte d'éventuelles représailles et 4 pour d'autres raisons (travaux, reste des brochures de l'année précédente...).

- Ainsi, sur les 1548 commerces visités, seulement 11 personnes se sont donc dites « opposées au loup » soit 0,71 % des personnes rencontrées. Ce chiffre est inférieur à celui de l'année passée, chiffre qui était lui-même relativement inférieur à ceux des années précédentes.

Certains refus du flyer loup proviennent de Parcs Nationaux (PN), Parcs Naturels Régionaux (PNR)..., qui qualifient le sujet de "trop politique" ou de "trop polémique".

Un fait étonnant pour des espaces dont la mission première est la préservation de la biodiversité.

Villes et villages concernés

—◆—
*Environ 75 villes, villages et
secteurs prospectés !*

- **Lozère (48)** : La Malène, Gorges- du Tarn Causses (Saint-Enimie), Ispagnac, Mende, Florac
- **Vaucluse (84)** : Bédoin, Isle-Sur-La-Sorgue, Sault, Saint-Saturnin-les-Apt, Roussillon, Apt, Nyons, Mont-Ventoux, Malaucène
- **Alpes-de-Haute-Provence (04)** : Barrême, Castellane, Moustiers-Sainte-Marie, Digne-les-Bains, Château-Arnoux-Saint-Auban, Malijai, Colmar les Alpes, Allos, La Foux d'Allos, Forcalquier, Barcelonnette
- **Hautes-Alpes (05)** : Guillestre, Eyglies, Ceillac, Châteauroux-les-Alpes, Embrun, l'Argentière-La-Bessée, Briançon
- **Drôme (26)**: La Motte-Chalancon, Vex, La Paillette, Dieulefit, Aouste-sur-Sye, Saillans, Mirabel et Blacons, Die, Crest, Vaunaveys, Chabeuil, La Chapelle-en-Vercors, Saint-Jean-en-Royans, Léoncel, Châtillon-en-Diois, Luc-en-Diois
- **Isère (38)**: La Mûre, Vizille, Varcès-Allières-et-Risset, Vif, Lus-la-Croix-Haute, Gresse en Vercors
- **Ardèche (07)**: Villeneuve de Berg, Saint-Jean le Centenier, Alba-la-Romaine, Le Teil, Rochemaure, Privas
- **Var (83)** : Brignoles, Tourves, Saint-Maximin , Pourcieux
- **Bouches-du-Rhône (13)**: Saint-Marc-Jaumegarde, Vauvenargues, Pourrières, Trets, Rousset, Saint-Antonin, Beaurecueil, Le Tholonet, Le Puy-Sainte-Réparate, La Roque d'Antheron, Eyguières

Animation pédagogique et tenue de stand



Bilan général

- 2ème année de mise en œuvre dans le programme.

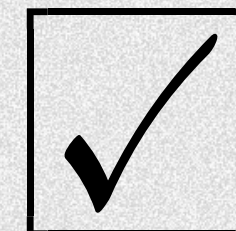
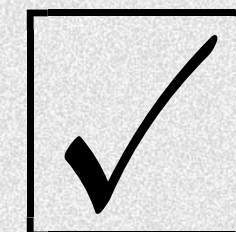
Animation coordonnée par l'encadrant et mis en place avec l'assistance des bénévoles.

- Difficulté à trouver cette saison des structures intéressées par nos interventions.
Important travail de recherche pour peu de retours de structures.

Une vingtaine de structures contactées pour seulement deux retours positifs (**une animation et une tenue de stand avec des activités pédagogiques**).

Deux autres structures potentiellement intéressées mais pas dans nos périodes de mission pour cause de changement récent de direction et pas de planning d'animations prévu pour la saison.

Structures partenaires pour la saison 2024 :



Bilan animation (1 / 2)

- Une animation destinée à un public de tout âge, principalement de type familial (pour des enfants à partir de 7 ans).

Les animateurs ont dû adapter leur vocabulaire au public présent.

- 1 animation sous la forme d'ateliers tournants sur le thème du loup et des chiens de protection réalisée auprès du camping municipal de la baie Saint-Michel, basé dans les Hautes-Alpes (05).

Deux animateurs encadraient les 2 ateliers sur les chiens de protection avec un premier groupe, tandis que l'autre groupe réalisait les 2 ateliers sur le loup avec les deux autres animateurs.

A la fin des activités, les groupes tournaient avant de se réunir pour la dernière activité commune.

- **Une douzaine de participants**



Retours très positifs des participants et de la structure



Bilan animation (2 / 2)

Les ateliers proposés :

Les ateliers chiens de protection :

- **Activité 1** : Le jeu des bons comportements à adopter vis-à-vis des chiens de protection des troupeaux
- **Activité 2** : Les différences chien/ loup



Les ateliers loups :

- **Activité 1** : Le plateau du cycle de vie du loup gris
- **Activité 2** : Le jeu des empreintes + découverte d'un moulage d'empreinte de loup

Atelier commun :

- Préda'quiz loup (vrai ou faux)



Bilan tenue de stand

- 1 tenue de stand avec une proposition d'activités pédagogiques réalisées auprès du parc zoologique Le Domaine des Fauves, basé en Isère (38).
- **Une cinquantaine de personnes se sont arrêtées pour avoir des informations** sur le loup, les chiens de protections, l'association et faire les activités.

Documents à disposition et activités proposées :

- flyers : loup / chiens de protection/ FERUS
- gazettes grands prédateurs de l'association
- une fiche d'identité sur le loup
- un moulage d'empreinte de loup
- **Activité 1** : Le plateau du cycle de vie du loup gris
- **Activité 2** : Le jeu des empreintes
- **Activité 3** : Le jeu des 5 différences chien/ loup
- **Activité 4** : Puzzle d'une meute de loups



Retours très positifs des participants et de la structure



Les demi-journées de sensibilisation sur les chiens de protection



Bilan sensibilisation chiens de protection

- **6 demi-journées de sensibilisation** à propos des chiens de protection réalisées par l'équipe Parole de Loup, sur des points de départs de randonnées (échanges et distribution de plaquettes sur les chiens de protection)
- **Lieux** : Mont Aigoual (48), Mont Ventoux (84), Colmar-les-Alpes (04), Prat Passet (05), Col de Rousset (26), Gresse-en-Vercors (38)
- Parole de Patou fait l'objet d'un rapport d'activités 2024 qui lui est propre, ces demi-journées seront intégrées dans ce bilan.

Objectifs :

- **Rappeler les bons comportements à adopter en cas de rencontre avec des chiens de protection pour éviter et limiter les conflits éleveurs-bergers/ randonneurs**



Perspectives et remerciements



Réflexions et volontés pour 2025

- Développer les animations, conférences, projections et tenues de stands et limiter la distribution de flyers pour une réduction de l'impact écologique du programme.
- Utiliser des tablettes numériques pour effectuer les questionnaires directement en ligne sur les marchés pour limiter l'usage du papier et économiser du temps à la saisie des données.
- Modifier l'itinéraire de mission pour sensibiliser de nouveaux secteurs : Savoie, Haute-Savoie / Et des fronts de colonisation : Jura, Ardèche, Bouches-du-Rhône...
- Développer la mission au travers de sessions spéciales (une ou deux journées), via nos réseaux locaux, un peu partout en France



Remerciements

L'association FERUS tient à remercier :

- La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes pour leur soutien,
- Les bénévoles enthousiastes et motivés sans qui l'action n'aurait pas été possible :
Tristan, Koulmig, Ema, Natacha, Valérie, Fathia, Baptiste, Thierry, Bérénice,
Mathilde, Louise, Sylvie, Philippe, Lorena, Elisabeth, Emilie et Martine
- Les accompagnateurs des journées randonnées, qui ont pu proposer aux bénévoles des moments agréables et de “coupures” dans la mission
- Le réalisateur Nicolas Ughetto, pour son dévouement à la préservation du loup sur le Mont Ventoux et son soutien à nos équipes
- Les propriétaires des gîtes pour leur accueil chaleureux et leurs encouragements dans nos actions. Notamment à Antoine G. de nous avoir mis en contact avec un journaliste local (La Provence)
- Les structures qui nous ont accueillis pour des actions de sensibilisation

Source des photographies : Tristan Bay / Association FERUS / Bénévoles 2024



Conclusion et perspectives (1 / 2)

- Comme les années précédentes, l'action Parole de Loup 2024 aura été riche en échanges avec la population et en actions réalisées. Elle aura permis d'aborder la question du loup avec plus de 2.000 personnes (388 questionnaires réalisés, 1548 commerces visités...)

- Animation et tenue de stand, instaurées pour la deuxième année, ont apporté de la diversité et de la richesse dans l'action, et nous permettent de toucher d'autres publics.

- **Le ressenti général est semblable à celui des dernières éditions ; une grande majorité de la population est favorable à la présence du loup, tout en ayant conscience des problématiques engendrées pour le monde de l'élevage.**

Les opposants au loup ont été très peu nombreux mais souvent virulents, rappelant aux bénévoles le côté clivant que véhicule la présence de l'espèce.

Notre équipe a d'ailleurs été confrontée en Lozère à une rencontre agitée avec un groupe d'éleveurs ayant apporté une brebis morte et deux autres blessées sur la place publique pour critiquer notre action et pointer du doigt la responsabilité du loup. Un long échange a été entrepris pour tenter de rétablir le dialogue entre les divergences d'opinion de chacun.

FERUS a rappelé sa position en faveur de la COHABITATION et non pas pour la sauvegarde de l'un au détriment de l'autre.

Le pastoralisme est un savoir faire à conserver, d'autant plus à cette époque où la majorité des citoyens souhaitent une amélioration des conditions de vies des animaux d'élevages. Ce qui équivaut à privilégier des petits producteurs, locaux, responsables et à se détourner de l'élevage intensif.



Conclusion et perspectives (2 / 2)

Mais la préservation du loup est également importante. La nature n'est pas une opinion. Elle existe et a le droit d'exister de la même manière que nous existons. **Le loup est une espèce majeure pour l'équilibre des espaces naturels de par les nombreux services écosystémiques qu'il apporte.** Il est d'autant plus urgent de saisir l'importance de cette question à l'heure de la 6ème extinction de masse des espèces ! L'avenir de l'Homme n'existe pas dans une nature aseptisée, contrôlée et limitée. De nos expériences passées et des témoignages de certains interrogés, il faudrait aussi éliminer le castor, car ses barrages engendreraient un risque d'inondation, il faudrait éliminer la loutre, le héron ou le cormoran car leur consommation de poissons en diminuerait le nombre pour les pêcheurs, il faudrait éliminer les hirondelles de par les nuisances occasionnées en ville par leurs déjections devant les bâtiments, les arbres centenaires sur les futurs tracés autoroutiers, les grenouilles pour leur coassement incessant à la belle saison, les renards car ils représenteraient des concurrents pour les chasseurs...

La nature n'est pas une option. Notre espèce se maintient de par l'équilibre fragile existant entre les écosystèmes et les espèces qui y vivent.

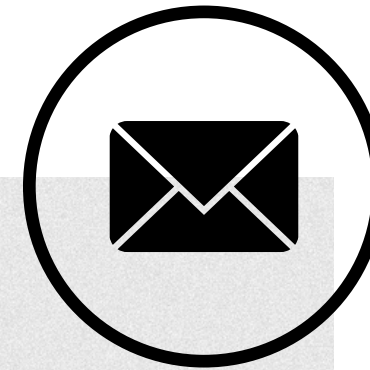
Restons-nous éternellement dans les débats du pour ou du contre, ou arriverons nous enfin à dépasser les clivages et nous rassembler pour trouver des solutions de bon sens tous ensemble ? **L'association FERUS poursuivra le travail en ce sens pour encourager le développement des moyens de protection des troupeaux et avancer un pas après l'autre sur le chemin de la coexistence.**



Annexes et contacts pour 2025



Article de presse juillet 2024
- La Provence



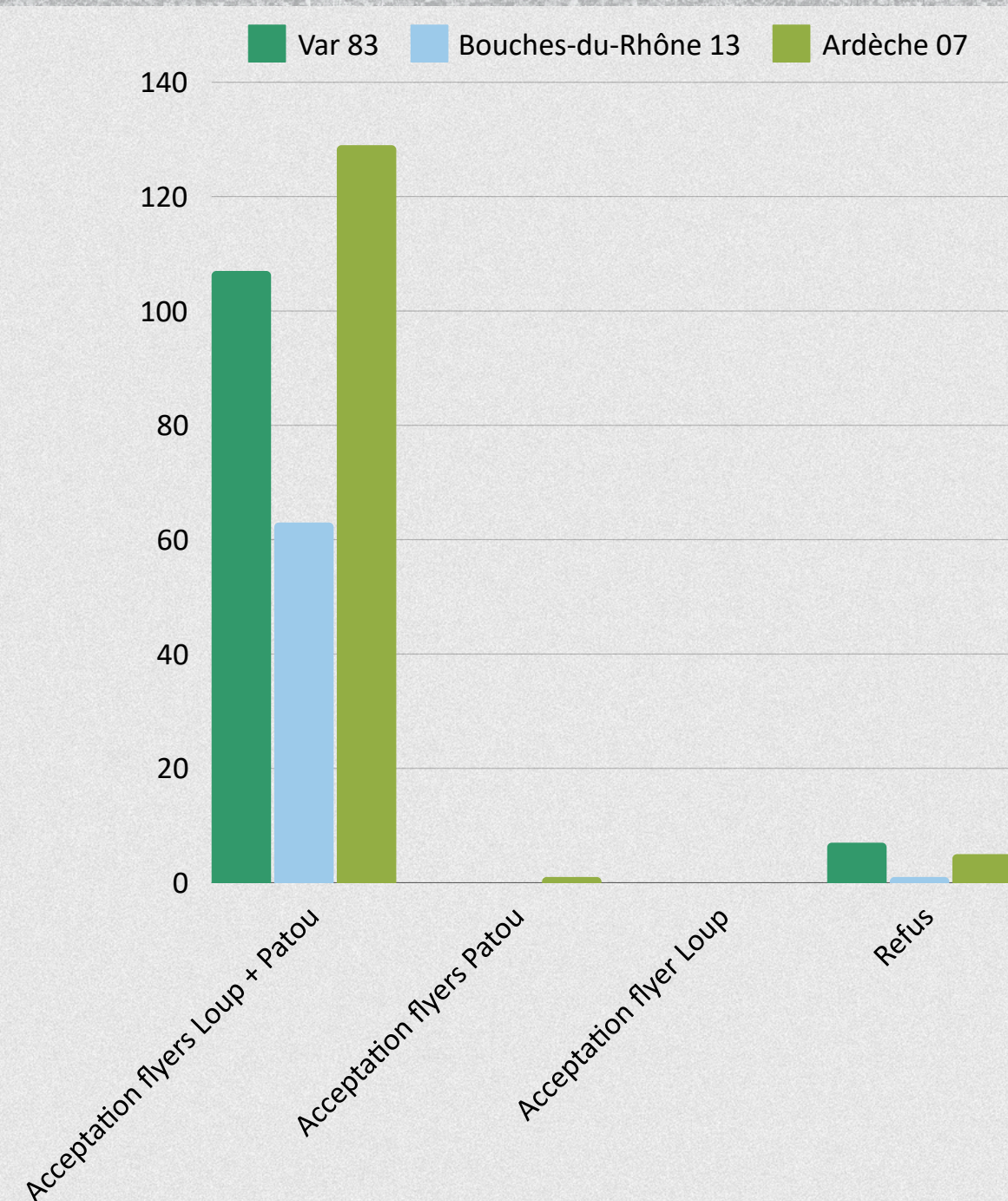
Contacts :

- Secrétariat
 - email : secretariat@ferus.org
 - téléphone : 04.90.93.50.29
- Actions de terrain
 - email : fannie.malet@ferus.org
 - téléphone : 07.50.69.98.90

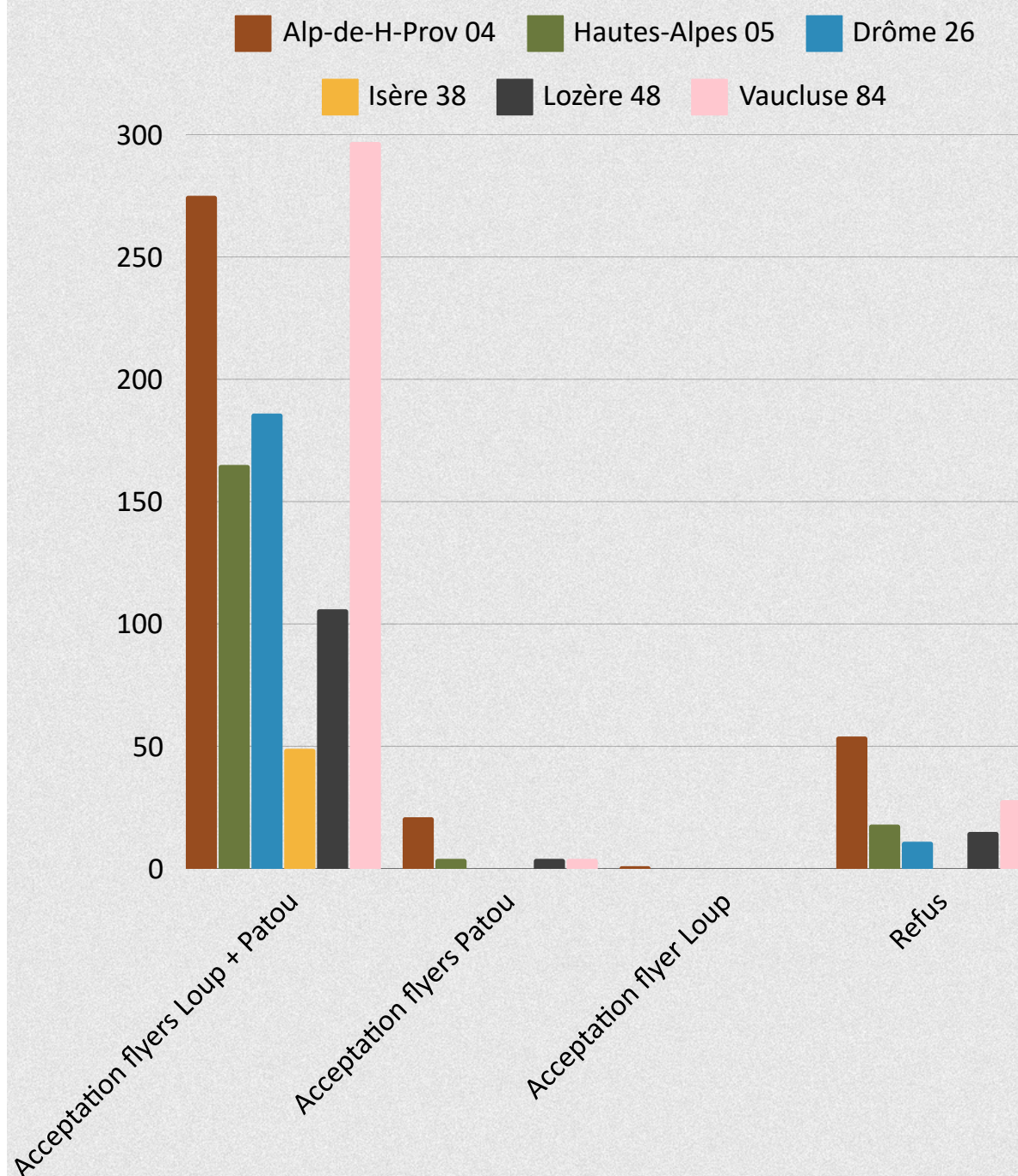


L'avis des commerçants sur la distribution de plaquettes d'information sur le loup et les chiens de protection en fonction du département

Graphique du bilan de la distribution de flyers par département pour les sessions spéciales d'une ou deux journées



Graphique du bilan de la distribution de flyers par département pour les sessions d'une semaine



Bien que le nombre de commerces et lieux prospectés par département diffère*, il est possible de constater que globalement, **la grande majorité des commerces de chaque département est favorable à la diffusion d'informations sur le loup et les chiens de protection.**

La présence d'aucun refus sur le département de l'Isère ne permet rien d'affirmer. Il s'agit du département où le moins de distribution a pu être réalisée (presque 4 x moins en moyenne).

Il ne ressort donc de ces journées et semaines de prospection, aucun département plus hostile au loup ou aux chiens de protection via la non-acceptation de flyers.

* résultats non représentatifs